

peu aux signes des temps, si ma présence dans cette chambre, à cette époque particulière, est un indice des sentiments du peuple, alors, il est évident que le peuple ne fait que guetter l'occasion de balayer du pouvoir les membres de la droite, et d'appeler au pouvoir ceux qui sont prêts à rayer le principe de protection du tarif du Canada, et à nous donner un tarif, qui prélèvera la moindre quantité possible de l'argent du peuple, compatible avec l'administration des affaires publiques—et lorsque cet argent aura été prélevé, qui l'emploiera pour l'avantage du public, en général, et non au profit d'une faible portion du peuple.

J'ai mentionné l'élection de Winnipeg, M. l'Orateur; et il semble opportun que ce jour même, à la première occasion qui m'est donnée de parler devant cette chambre, je fasse quelques observations au sujet de cette élection, plus particulièrement en vue du fait que des remarques ont été faites en dehors de cette chambre, à ce propos, par l'honorable premier ministre du Canada. Ceux qui connaissent à fond les sentiments du peuple de notre province savent parfaitement bien, M. l'Orateur, que mon élection est une protestation du centre des affaires de cette région (le centre des affaires, non seulement du Manitoba, mais encore du Nord-Ouest) contre cette politique que je combats. Un des arguments dont je me suis servi alors, auprès des électeurs est celui-ci. Je leur ai dit: Je sais quelle est votre opinion au sujet de l'effet du tarif sur cette partie du Canada. Vous désirez tous comme moi l'abolition du principe de la protection. Comme conservateurs, vous pouvez avoir (quoique je puisse difficilement le comprendre) encore une certaine foi dans les promesses et protestations de ceux qui président en ce moment aux destinées de votre parti. Vous désirez leur laisser le loisir de remplir les promesses qui vous ont été faites, espérant qu'ils vous soulageront de ces lourdes charges. Je vous soumettrai cette considération: Si mon adversaire, M. Campbell, (préconisant, il est vrai, les mêmes principes que je préconise moi-même sur la question du tarif) est élu, pour vous représenter à Ottawa, alors, en dépit de tout ce que vous pourrez dire, ces messieurs prétendront, sans hésiter, que la grande ville de Winnipeg a accepté leur politique. D'un autre côté, si vous votez pour moi, vous n'enlèverez qu'un seul vote à un gouvernement qui compte une majorité d'environ soixante voix dans la chambre. Les destinées du Canada ne reposent pas sur cette élection; mon vote en chambre ne comptera pour rien. Mais si vous m'élisez votre représentant, ces messieurs comprendront que vous savez ce que vous dites, lorsque vous demandez une réforme du tarif; ils comprendront que vous la voulez franchement à ce point que vous n'hésitez pas à voter contre le gouvernement, dans le but de dégager le gouvernement de ses faux alliés qui constituent ces fortes influences qui s'exercent sur eux par l'entremise des manufacturiers. Le peuple de Winnipeg, les conservateurs de Winnipeg—un bon nombre d'entre eux—ont accepté cette considération que je leur présentais, et ils ont donné leur vote pour moi, comme un protêt, tout en conservant leurs principes conservateurs et restant désireux quand même de voir les destinées du parti conservateur contrôlées par les messieurs qui représentent ici ce grand parti. Mais je puis affirmer que ces mêmes gens, tout conservateurs qu'ils puissent être, ont déclaré ouvertement que, si le gouvernement poursuit la

politique qu'il a annoncée dans le discours du Trône, et s'il refuse de les soulager du poids des charges dont ils sont écrasés—un soulagement qu'ils demandent—Ils seront prêts, au jour du grand conflit, à passer dans les rangs des libre-échangistes de ce pays, du parti du revenu par le tarif. Ils sont prêts, une fois pour toutes, à abandonner leurs amis politiques et à défendre leur province, leurs valeurs et leur argent.

Toutefois, l'honorable premier ministre ne paraît pas avoir été informé aussi explicitement, au sujet des affaires du Manitoba et des Territoires, qu'il devrait l'être, en sa qualité de premier ministre du Canada, parce que, comme je l'ai dit, il en a profité pour parler de cette élection, et, tout en disant, d'une façon très large, que, avec sa forte majorité, il pouvait se permettre de faire aux libéraux des cadeaux sous forme de quelques sièges au parlement, ici et là, y compris Winnipeg, encore a-t-il paru rester sous la fausse impression que l'élection de Winnipeg, au lieu d'être un protêt, ainsi qu'elle l'était, et un protêt très énergique contre la politique nationale, a été plutôt un endossement personnel de ma part, comme représentant de la loi des écoles du Manitoba. Maintenant, je puis dire que durant cette élection, il n'a pas été question, une seule fois, de la loi scolaire du Manitoba; je puis dire que mon adversaire, M. Colin H. Campbell, était, si c'est possible, un opposant plus enthousiaste que moi, de l'ancien système des écoles séparées dans cette province. Il s'est appliqué spécialement à faire comprendre aux électeurs de Winnipeg qu'en votant pour lui ils voteraient pour un partisan dévoué de l'abolition des écoles séparées. Je dis, en conséquence, que si l'honorable ministre a cru réellement que l'élection avait pour signification une approbation des services que j'avais pu rendre dans ce sens, il s'est absolument et entièrement trompé. Je puis dire—et je le dis avec un grand orgueil—qu'un grand nombre de ceux qui m'ont combattu, dans le passé, et qui me combattront peut-être à l'avenir, avec énergie, au sujet de la question des écoles, ont voté pour moi sur la question du tarif.

Mais, en appréciant l'élection, à ce point de vue, l'honorable premier ministre s'est permis quelques observations que j'ai eu de la peine à comprendre. On dirait qu'il croit que c'est une chose fort étrange de me voir, moi, un protestant, venir dans cette chambre, et me permettre, de concert avec l'honorable député de L'Islet (M. Tarte), de voter non confiance en lui et en son gouvernement. L'honorable ministre a eu la bonté de me baptiser d'un nouveau nom, l'honorable ministre a eu la bonté de mentionner les couleurs diverses de l'envers et de l'endroit de l'habit. Mais, je répète qu'il m'a été difficile de suivre l'honorable ministre, et de comprendre où il voulait en venir. Je n'ai pas tourné capot comme l'a fait l'honorable ministre. Quoique je ne rougisse pas de ma qualité de protestant—je tiens à ma qualité sous ce rapport—je viens ici, non pour discuter la question de religion; je viens ici, armé pour combattre les combats du libéralisme, côte à côte avec n'importe quel homme qui se rangera sous le même drapeau, et je ne lui demanderai pas à quelle religion il appartient.

L'honorable premier ministre semble croire que lui et son parti sont les seuls qui puissent marier le vert avec le jaune orange. Mais je vois, dans les journaux, que l'honorable contrôleur des Douanes et l'honorable ministre du Commerce—je ne sais pas